

Date de la convention ;
17 / 03 / 2026

Date d'affichage ;
17 / 03 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 11

Votes :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, les vingt-deux mars, à dix heures zéro minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe PERCIOT.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Philippe PERCIOT, Maire, Mme Magali MOYNAT, 1^{ère} Adjointe, M. Frédéric REGAZZONI, 2^{ème} Adjoint, Mme Patricia DARRIGADE, M. Cyril POIRIEUX, Mme Sabine BAUD, Mme Vanessa ALEMPS, Mme Céline GROS, M. Régis LACROIX.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

M. Christophe SKIBINE, pouvoir à M. Philippe PERCIOT
Mme Sophie ÉCARNOT, pouvoir à Mme Magali MOYNAT

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Magali MOYNAT

OBJET : DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU SICTOM DU HAUT-JURA

VU le Code Général des collectivités territoriales les articles L.5211-7, L.5211-7-1 et L.5212-7 du CGCT ;

VU les Statuts les statuts du SICTOM du Haut-Jura ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE ;

ARTICLE 1 – sont proclamés délégués du SICTOM du HAUT-JURA :

- Titulaire : M. Frédéric REGAZZONI
- Suppléant : Mme Magali MOYNAT

ARTICLE 2 – La présente délibération sera notifiée au SICTOM du HAUT-JURA, transmise au contrôle de légalité et affichée conformément aux textes en vigueur.

DE CHARGER Monsieur le Maire de transmettre au SICTOM du HAUT-JURA les données nécessaires à l'identification et à la convocation de l'élu,

DE CHARGER Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au SICTOM du HAUT-JURA.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,*



Le Maire	Le secrétaire de séance
	